**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

**Herausgeber:** Société de Linguistique Romane

**Band:** 49 (1985)

**Heft:** 193-194

**Artikel:** Les composés roumains à thème verbal, et leur place dans l'ensemble des langues romanes

**Autor:** Schapira, Charlotte

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-399766

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 16.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# LES COMPOSÉS ROUMAINS À THÈME VERBAL, ET LEUR PLACE DANS L'ENSEMBLE DES LANGUES ROMANES

Le nombre très élevé de néologismes du type *verbe + nom* créés en français ces dernières années ont causé un regain d'intérêt pour cette classe de noms composés. Cette production massive enrichit actuellement le français de nombreux vocables désignant notamment des outils et des dispositifs pour travaux ménagers (*cuitout, essuie-tout, lave-vaisselle,* etc.), des meubles (*porte-disques, porte-revues, porte-tout*), des objets domestiques divers (*mange-disques, mouche-bébé, porte-bébé*), des accessoires pour la voiture (*lave-vitres,* voire *essuie-lave-vitres*) ou des appareils de laboratoire (certains composés spécialisés du verbe « peser »), pour ne citer qu'un petit nombre de ces termes qu'on chercherait en vain dans les dictionnaires d'il y a à peine vingt ans et peut-être même dans des éditions plus récentes.

Ces créations sur un modèle qui n'a jamais cessé de produire depuis le Moyen Age à nos jours ont déjà fait l'objet de nombreux travaux. Mais, bien que ce moyen de composition lexicale présente des aspects multiples et très complexes, il semble qu'au long des années la curiosité des chercheurs se soit fixée surtout sur l'étymologie et l'historique de ces vocables. Un débat oppose en effet les partisans de trois conceptions différentes concernant l'origine de ces mots : ceux qui considèrent que le verbe est un impératif ; ceux qui optent pour une troisième personne de l'indicatif présent ; ceux, enfin, qui soutiennent que le premier élément de composition est un déverbatif — un thème verbal nu — en quelque sorte détaché du discours et hors paradigme. La source de ces divergences d'opinion se trouve donc dans l'interprétation de la forme du verbe qui participe à la constitution du composé.

Les trois hypothèses ne valent, bien entendu, que pour le français, où l'orthographe actuelle, du moins pour les cas qui ne prêtent pas à ambiguïté morphologique, indique clairement un indicatif (1). Mais les

(1) Il s'agit de verbes, peu nombreux, autres que de la première conjugaison et dont la troisième personne de l'indicatif se termine en *-t* ou *d* : *abat-jour, fait-tout, cuitout* (autocuiseur), *rabat-joie, vaut-rien* (forme primitive de « vaurien »), *tord-boyaux* et *fend-gueret* (Ronsard) cité par Marouzeau (cf. son premier article cité ci-dessous, p. 85).

composés *verbe* + *nom* sont connus dans toutes les langues romanes. En italien, toutefois, la situation se présente différemment, puisque la forme du verbe y est, sans aucun doute permis, celle de l'impératif. Ce fait constitue d'ailleurs l'argument le plus puissant de A. Darmesteter, le chef de file des romanistes qui plaident pour un impératif primitif en français. Dans son *Traité de la formation des mots composés dans la langue française* (2), une démonstration aussi solide qu'érudite aboutit à une conclusion qui, pour son auteur, n'admet pas de réplique : ces noms composés sont formés à base d'un impératif. Le sérieux de cet ouvrage a impressionné et convaincu plus d'un linguiste, et non des moindres : Meyer-Lübke, Nyrop, Suchier, Dauzat, Bruneau, acceptent tous — avec ou sans réserves, selon le cas — la théorie de Darmesteter. En fait, aucun de ceux qui par la suite ont réfuté cette théorie ne l'a fait sur le plan philologique. J. Marouzeau (3) en particulier, dont les articles incisifs récusaient les arguments en faveur de l'impératif, adressait à Darmesteter des objections d'ordre sémantique et non morphologique. Marouzeau, pour sa part, soutenait l'hypothèse du thème verbal (déverbatif), hypothèse qui d'ailleurs n'est pas non plus inattaquable.

Mais il n'est nullement dans notre intention de rendre compte ici d'un débat bien connu et vieux de plus de cent ans, puisque la première édition de la thèse de Darmesteter parut en 1874. Afin de prouver le bien-fondé de ses opinions l'auteur remontait au latin et à l'ancien français et il étayait sa démonstration d'exemples tirés des autres langues romanes et même de l'anglais et de l'allemand. Et pourtant il y manquait un chapitre : la discussion sur le roumain.

Aussi A. Boucherie — ami et opposant de Darmesteter dans ce débat, puisque, avant Marouzeau, il soutenait déjà contre son confrère l'hypothèse du déverbatif — introduisait-il un paragraphe sur le roumain dans le compte rendu de la première édition du *Traité* (4). Dès la deuxième édition Darmesteter transformait ce paragraphe en une note

(2) Darmesteter, A. : *Traité de la formation des mots composés dans la langue française,* 2e édition revue, corrigée et en partie refondue par Gaston Paris, réimpr., Paris, 1967, pp. 168-234.

(3) Marouzeau, J. : « Composés à thème verbal » dans *Le Français Moderne,* t. 20, 2, 1952, pp. 81-86 et « Thèmes verbaux en français » dans *Le Français Moderne,* t. 20, 2, 1952, pp. 161-164.

(4) Ce compte rendu a paru dans *La Revue des Langues Romanes,* 1876, pp. 264-275.

où il montrait que ce genre de composition nominale « est assez rare en valaque ([5]), mais elle n'y est pas inconnue » ([6]). Il apportait en exemple les quelques noms composés recueillis par Boucherie : *frige-linte, pierde-vară, strîmbă-lemne,* etc. Mais Darmesteter n'était pas compétent en roumain, et Boucherie l'était encore moins. A preuve l'orthographe très déficiente de certains mots (**spella-verza* pour *spală-varză* et **sferima-petre* pour *sfarmă-piatră*), l'altération de certains autres (**pupa-lapte* au lieu de *papă-lapte*) et surtout des erreurs concernant la forme de l'impératif du verbe *a pierde.* Darmesteter avait donc raison de ne pas se fier à Boucherie et d'éviter lui-même un sujet où il ne se sentait pas à l'aise.

Et pourtant, les composés roumains *verbe + nom / nom + verbe* méritent certainement un regard plus attentif, précisément parce qu'ils ne sont pas nombreux et parce que le roumain présente des différences essentielles avec les autres langues romanes ([7]).

---

(5) En effet, la formation des noms composés est peu développée en roumain, qu'il s'agisse de composition « par phrase » (pour employer le terme de Darmesteter) du type

*verbe + nom* (cf. notre catégorie I,2,b)

*nom + nom* (*cîine-lup*)

si productive pourtant dans les autres langues romanes, ou de la composition syntagmatique du type

*nom + préposition + nom* (*sală de baie, sală de mese*)

*nom + adjectif* (*coate goale, porumbel călător, pasăre călătoare, stea căzătoare*).

Et, parmi les composés existant dans toutes les catégories, certains sont empruntés au français. Il ne faut donc pas s'étonner que la liste des composés dont nous parlerons ci-dessous soit si peu fournie. A l'encontre du français, où la concurrence suffixale ne freine pas la production de noms composés, le roumain favorise les suffixes : *purtător de cuvînt* (*porte-parole, spărgător de nuci* (*casse-noisettes*), *scobitoare* (*cure-dents*).

(6) Darmesteter, A., *op. cit.*, pp. 168-169.

(7) Une partie des vocables dont nous nous occuperons ci-dessous ont été analisés par F. Ciobanu et F. Hasan dans *Formarea cuvintelor în limba româna, vol. I : Compunerea* (Academia Republicii Socialiste România), 1970. Les deux auteurs passent rapidement sur les termes empruntés (notre catégorie I,1,a) qu'elles ne mettent pas en rapport avec les créations roumaines sur le même modèle. Nous nous sommes donc proposé de réorganiser les données et surtout de présenter la question dans une autre perspective, en intégrant les preuves fournies par le roumain à la discussion plus large qui concerne l'ensemble des langues romanes.

Mais, avant d'analyser les composés roumains comportant l'union d'un verbe et d'un nom, il serait utile de brosser un tableau général de ces vocables dans le système des langues romanes, notamment en français et en italien. *Grosso modo,* nous croyons pouvoir diviser ces lexèmes en plusieurs classes :

I. verbe + nom (accusatif) :

1) non-animé :

a) appareil, dispositif, objet :

(it.) *contagocce, paracadute, paralume, portacenere,* etc.

(fr.) *appuie-tête, chauffe-eau, ouvre-boîte, tire-bouchon,* etc.

b) terme péjoratif :

(it.) *acchiapacitrulli, perditempo, torcibudella,* etc.

(fr.) *attrape-nigaud, coupe-gorge, casse-pattes, tord-boyaux,* etc.

2) animé :

a) fonction :

(it.) *guardasigilli, guardacaccia, guardaboschi, portabandiera,* etc.

(fr.) *garde-chasse, garde-côte, porte-drapeau, porte-parole,* etc.

b) appellation péjorative :

(it.) *ammazzasette, guastafeste, guastamestieri, pappalasagne,* etc.

(fr.) *vaurien, fainéant, grippe-sou, trouble-fête,* etc.

II. verbe + nom (vocatif) - non-animé :

(it.) *battibecco, batticuore, crepacuore, marciapiede,* etc.

(fr.) *crève-cœur, croque-Monsieur, gobe-mouton, pisse-bœuf,* etc (8).

---

(8) Ce tableau correspond dans son ensemble à une des classifications proposées par A. Darmesteter (dans le *Dictionnaire Général de la Langue Française,* Delagrave, 1890-1900, pp. 87-89, cf. surtout § 207 et dans le *Cours de Grammaire Historique de la Langue Française* édité par L. Soudre, 11e édition, vol. 3, 1934, pp. 48-51, § 301). Il correspond aussi à la classification très simplifiée de Marouzeau, qui, dans son article « Composés à thème verbal » (cf. note 3), distingue deux types de composés : *verbe + régime* et *verbe + sujet.*

En fait, les composés *verbe + nom* sont si nombreux et si variés qu'une classification exhaustive serait impossible, ou du moins extrêmement difficile. Les classifications proposées jusqu'ici se bornent donc à des descrip-

C'est l'italien qui a connu et connaît la production la plus importante de ces noms, dans toutes les catégories citées. Le français semble avoir renoncé, graduellement, à la création de noms animés, surtout à ceux qui désignent la fonction (I,2,a) ; quant aux animés péjoratifs (I,2,b), les créations contemporaines sont rares, souvent vulgaires, et appartiennent surtout à l'argot et au langage familier. En revanche, les inanimés du groupe I,1,a sont actuellement très vivants en français.

Si l'on se reporte à cette classification, on constate que seules les catégories I,1,a et I,2,b sont représentées en roumain, bien que, à première vue, il soit difficile de les rattacher toutes deux à un même modèle générique.

La catégorie I,1,a : les emprunts.

Le dépouillement des dictionnaires révèle des termes du type :
— *parafoc, parafulger, parascîntei, paraşută, paratrăsnet, paravan, paravînt, paravol, parazăpadă, parbriz* ;
— *portaltoi, portarmă, portbagaj, portavion, portavoce, portbaionetă, portdrapel, porthartă, portjartier, portmoneu, portofel, portofoliu, portsculă, portţigaret, portunealtă, portvizit* ;
— *garderob, garderobă.*

---

tions très générales des types de composition, en vue d'un but défini. Ainsi, afin de prouver sa théorie, Darmesteter jugea utile d'ajouter à la typologie citée (*verbe + accusatif* ; *verbe + vocatif*), la classification sémantique suivante (dont par la suite on a tant souligné les inconvénients) :

1. (Rare) *C'est l'objet qui parle.* Son exemple (*laissez-passer*) ne correspond pas à notre type de composés. Nous le remplacerons donc par *pisse-bœuf, gobe-mouton.*

2. C'est à l'objet que l'on parle : *abaisse-langue, allume-feu, attrape-nigaud, brise-lames,* etc.

3. C'est de l'objet que l'on parle (avec ellipse : « ce à propos de quoi on dit ») *baise-main, boutte-selle, casse-cou,* etc.

Il suffit d'un coup d'œil, même rapide, à ces classifications, il suffit de voir *allume-feu* côtoyer, dans la même catégorie, *attrape-nigaud* et *croque-mort, garde-barrière* et *grippe-sou,* pour comprendre à quel prix Darmesteter et Marouzeau ont réalisé une telle simplification. Mais le classement des composés ne constituait pas le but de ces auteurs, et il ne forme pas davantage l'objet de notre étude.

Toutefois, compte tenu du fait que le français favorise actuellement surtout la production des inanimés (notre catégorie I,1,a) et que les composés roumains sont exclusivement des animés péjoratifs, nous avons trouvé nécessaire d'inclure dans notre propre classification ces deux critères sémantiques qui semblent s'imposer naturellement : animé/non-animé, péjoratif/non-péjoratif.

A côté de ces séries à base d'un même élément initial on trouve aussi des emprunts sporadiques et dont l'unicité empêche la motivation : *paspoal, paşaport, abajur, tirbuşon,* etc.

Cette liste n'est très probablement pas exhaustive, mais elle suffit à donner un aperçu de la catégorie I,1,a. En effet, celle-ci consiste presque exclusivement en emprunts ou adaptations de mots français. La série en *para-* pose d'ailleurs un problème en français et ce problème se retrouve en roumain. Le français *para-*, avec sa variante *pare-*, peuvent et doivent être considérés aujourd'hui comme des préfixes et non comme des verbes. Partiellement lexicalisés, les dérivés présentent le trait d'union caractéristique à la classe : *pare-brise.* La dualité *pare-/para-* en français se reflète dans les emprunts roumains : *paravan* en face de *parbriz.* Pourtant, le verbe *a para* existe en roumain et il peut motiver — il motive, sans doute, jusqu'à un certain point — le préfixe, puisque les vocables en *para-* sont de loin les plus nombreux. Mais la troisième personne, singulier, de l'indicatif (ou l'impératif, deuxième personne, singulier, si l'on opte pour cette hypothèse) présente la forme *parează* et n'est donc d'aucun secours dans l'analyse du mot par lusager. Les formes *parbriz, paraşută* et *paravan* indiquent clairement que ces mots sont d'origine française (et non italienne, comme pourrait le laisser croire la préférence marquée que le roumain accorde à la variante *para-*) et c'est probablement afin de garder le genre du mot français que l'élément *-briz* n'a pas été changé en *briză,* qui existe par ailleurs en roumain (9).

*Paratrăsnet, parafulger, parafoc, parascîntei* sont des adaptations roumaines de *paratonnerre, pare-feu* et *pare-étincelles.*

---

(9) Il est intéressant de noter que, à la fin du XVIII^e^ et au début du XIX^e^ siècle, le roumain a produit un équivalent de *para-* : *feri-*, attesté (cf. Ciobanu et Hasan, p. 149) dans *fericad* (« parachute »), *feritun* et *feritrăsnet* (qui a coexisté pendant quelque temps avec *paratoner* et *paratrăsnet*). *Feri-* n'a pas survécu, cependant, à la concurrence de *para-*, et cela, à notre avis, pour deux raisons : bien que provenant d'un verbe bien roumain (*a feri*), l'élément de composition *feri-* est trop éloigné de *fereşte* (III^e^ personne de l'indicatif présent de ce verbe) pour être rattaché facilement au modèle général ; d'autre part, *a feri* n'est pas transitif direct, mais transitif indirect :

*a (se) feri DE + nom.*

Or, les composés comportant un verbe accolé à son objet indirect, avec suppression de la préposition ne sont guère connus en roumain et n'apparaissent que rarement en français, comme nous l'avons montré ailleurs (TraLiLi, XX, 1, 1982, p. 282).

Seul *parazăpadă* (panneau en bois pour la protection contre la neige) semble être une création originale, sur le modèle des autres.

Le cas des autres séries est encore plus intéressant. Le trait d'union, justifié en français par le fait que le premier élément est de toute évidence un verbe, immédiatement perçu comme tel, a disparu en roumain. *Port-* ne rappelle pas *poartă,* troisième personne, singulier, indicatif présent, du verbe *a purta* (ou impératif, deuxième personne, singulier). Il fait maintenant partie intégrante d'un vocable importé tel quel : *portvizit, portţigaret, portjartier* (bien que le mot de base existe en roumain à l'état indépendant, et qu'il soit féminin : *vizită, ţigaretă, jartieră*), ou traduit : *portunealtă, portsculă, portdrapel, portbaionetă.*

Un coup d'œil rapide à notre liste montrera que ces emprunts n'ont pas été traités de façon systématique. Tantôt le mot roumain reflète une prononciation approximative du français (*portmoneu* < *porte-monnaie* ; *portmantou* < portemanteau) ; tantôt il adopte les marques du féminin, tantôt celles du masculin. La plus grande difficulté réside effectivement à ce niveau : quel genre donner à l'emprunt ?

A peu d'exceptions près, les composés français *verbe* + *nom* sont masculins et invariables, quel que soit le genre de l'élément nominal. Il n'en va pas de même pour le roumain, où la terminaison est décisive quant au genre du mot. Nous avons déjà vu que *parbriz* est masculin, parce qu'il se termine par une consonne. Adapté en **parbriză* il serait devenu féminin, comme *parazăpadă, portsculă* et *portunealtă.* C'est pour la même raison que *porte-avions* a donné en roumain *portavion* (*avion* au singulier) : *portavione* en devient donc le pluriel. Si les marques de ces vocables sont partagées au singulier entre le féminin et le masculin, suivant la désinence ou le genre de la composante nominale, au pluriel on constate une uniformisation du genre : les noms féminins restent féminins, gardant le pluriel régulier du deuxième élément (*portsculă/portscule, portunealtă/portunelte, portbaionetă/portbaionete,* etc.), alors que les mots masculins au singulier prennent également les marques du féminin au pluriel, devenant ainsi neutres (*portofel/portofele, portmantou/portmantouri*). Prenons, par exemple, le français *garde-robe* (exceptionnellement féminin), qui a donné en roumain deux adaptations avec des sens spécialisés : *garderobă* signifie, comme en français, l'ensemble des vêtements et le réduit où on les garde ; *garderob* est synonyme de « armoire ». Le premier est féminin (*garderobă/garderobe*) et le deuxième neutre (*garderob/garderoburi*). Quant

aux deux composés qui ont pour point de départ le verbe français *passer,* ils ne sont plus du tout analysés en roumain (pas plus d'ailleurs que *tirbuşon* ou *abajur*). Le verbe *passer* n'ayant pas d'homonyme roumain, le nom *paspoal* est totalement opaque, tout comme *paşaport,* dans lequel, de surcroît, le premier élément est devenu méconnaissable. La forme *paşa-* jette d'ailleurs un doute sur l'origine du mot, car dans ce cas, comme dans celui de *portavoce,* l'emprunt pourrait avoir été fait directement à l'italien (*passaporto, portavoce*). Quoi qu'il en soit, le deuxième terme (*port*), bien qu'existant en roumain avec la même signification, n'est plus reconnu comme tel, ce qui explique le pluriel *paşapoarte* à la place de **paşaporturi* (cf. *port/porturi*).

Cette analyse mène à la conclusion que la catégorie I,1,a, de notre classification comporte, en roumain, des vocables peu nombreux et presque exclusivement empruntés au français. Difficilement ou partiellement analysables, ils ne sont pas productifs. A l'exception de *parazăpadă,* il ne semble pas y avoir de créations roumaines à base de ce modèle, sans correspondants en français. Ayant perdu toute sa force verbale, le premier terme est senti comme un préfixe et non comme un élément majeur de composition. Il signifie « support » dans la série en *port-* et « contre » dans celle en *para-*. Bien que très limitée, cette classe de vocables n'est toutefois pas définitivement fermée. Il n'est pas impossible que d'autres mots de ce type (surtout préfixés en *port-*) — traductions ou adaptations des nombreux néologismes français — viennent à l'avenir s'ajouter à cette liste.

La catégorie I,2,b : les créations roumaines.

C'est cette autre catégorie de notre classification qui représente la vraie contribution du roumain à ce type de composition dans les langues romanes : *verbe* + *nom* (antéposé ou postposé).

Bien que ces composés soient, eux aussi, peu nombreux, ils peuvent fournir des informations très précieuses sur les problèmes qui nous préoccupent.

Aux exemples de Darmesteter, dont quelques-uns, très vieillis (*frige-linte*) ou très vulgaires (*cacă-frică*), sont tombés en désuétude, nous en ajouterons d'autres, très fréquents surtout dans le langage familier et populaire : *pierde-vară, zgîrie-brînză, gură-cască* (ou *cască-gură*), *tîrîie-brîu, linge-blide, papă-lapte, strîmbă-lemne, sfarmă-*

*piatră, Doamne-ajută, cruce-ajută, sfîntu-aşteaptă, soare-răsare, soare-apune* ([10]).

Nous avons donné ici en vrac les noms qui correspondent à la structure donnée : *verbe* + *nom* ou *nom* + *verbe*. Mais il y a lieu de distinguer entre plusieurs formes de syntaxe sous-jacente. Sans revenir à l'ancienne dispute du choix entre l'indicatif et l'impératif, et malgré l'ambiguïté de certaines formes verbales, on peut diviser ces vocables en :

— *verbe (indicatif)* + *complément d'objet direct :*

*pierde-vară, tîrîie-brîu* et *fute-vînt* (qui signifient tous « fainéant »); *linge-blide* et *zgîrie-brînză* (« avare ») ; *papă-lapte* (« jeune homme niais, sans expérience ») ; *strîmbă-lemne* et *sfarmă-piatră* (personnages fabuleux des contes merveilleux et, par extension, « homme très fort ») ([11]); *încurcă-lume* (« personne sur qui on ne peut pas compter ») ([12]);

— *verbe (impératif)* + *(vocatif) ; ou nom (vocatif)* + *verbe impératif) :*

*gură-cască / cască-gură* (« niais », « distrait »). Ces mots pourraient, toutefois, se rapprocher de la catégorie précédente si nous interprétons le nom comme un accusatif et non comme un vocatif.

*Doamne-ajută* (nom et locution adjectivale : *de Doamne-ajută*) et *cruce-ajută* proviennent tous deux de formules consacrées par la prière.

— *nom (nominatif)* + *verbe (indicatif) :*

*soare-răsare, soare-apune, Apă-botează* (*Bobotează*) et *meşter-strică* (cité par Ciobanu et Hasan).

---

(10) Dans la discussion de Ciobanu-Hasan (*op. cit.*) apparaissent un plus grand nombre d'exemples, dont nous avons retranché une partie parce qu'ils n'apportent aucune information originale par rapport aux vocables cités. Les deux auteurs traitent d'ailleurs ces composés - « proposition » ensemble avec une quantité d'autres termes à base verbale, mais à structure différente de celle qui nous occupe ici.

(11) L'orthographe de ces mots varie : ils apparaissent sans majuscule chez Darmesteter, avec majuscule dans Ciobanu-Hasan. Cf. aussi, en italien, *spezzaferro, schiantacatene, speccamuro.*

(12) Nous avons délibérément exclu de cette liste *zgîrie-nori,* adaptation de *sky-scraper* et qui, comme l'allemand, présente, par rapport aux équivalents français et italien, l'originalité d'avoir remplacé « ciel » par « nuages » (gratte-nuages). Mais *zgîrie-nori* est un calque tardif qui n'appartient ni au même niveau de langue, ni à l'aire sémantique des autres composés. De plus, il est inanimé, ce qui le dénonce définitivement comme étranger à eux.

Quant à *sfîntu-aşteaptă,* il s'agit là d'un exemple exceptionnel de nom apposé à un impératif : la « Saint Attends », équivalent roumain des calendes grecques.

La seule lecture des œuvres de I. Creangă ([13]) permettrait de faire l'inventaire de tous les mots cités ([14]), plus deux composés d'un type très rare : *ucigă-l toaca* et *ucigă-l crucea,* appellations détournées du diable, qui se traduisent littéralement par « que l'angélus le tue », « que la croix le tue » — un subjonctif à valeur impérative avec objet direct pronominal et sujet-nominatif postposés.

Dans le cadre du débat sur le mode et le temps du verbe, le roumain n'aurait pas apporté à Darmesteter les preuves décisives qu'il en attendait.

Les grammairiens roumains ne s'accordent pas sur le mode et le temps du verbe à forme ambiguë. Les opinions sont partagées, en effet : Tiktin ([15]) optait pour un indicatif, Iordan ([16]) plaide pour l'impératif. Quant à Ciobanu et Hasan, considérant qu'il n'y a assez de preuves convaincantes ni dans l'un, ni dans l'autre sens, elles préfèrent ne pas trancher la question ([17]).

Mais, à notre avis, l'information la plus importante que le roumain puisse apporter au problème de la formation de ces composés dans les langues romanes doit être cherchée dans l'élément nominal et non dans le verbe. Comme ses équivalents français, italiens et espagnols, le nom composé roumain comporte — généralement en deuxième position — un nom non-déterminé. Ce fait, parfaitement normal dans le cas du vocatif, ne s'explique plus dans celui de l'accusatif. Etant donné la postposition de l'article défini en roumain, les raisons qui commandent l'effacement de celui-ci à l'intérieur du composé dans les autres langues romanes se révèlent nulles ici. La preuve en est le fait que le nominatif postposé est déterminé : *ucigă-l toaca, ucigă-l crucea.* En revanche, le nominatif antéposé est, lui aussi, non-déterminé.

---

(13) Ecrivain roumain du XIX$^{e}$ siècle, auteur de *Souvenirs d'enfance* et de *Contes.*

(14) A. Colombo, traductrice des œuvres de I. Creanga en italien, nous a apporté une aide précieuse en vérifiant l'emploi de ces vocables dans les *Contes.*

(15) Cf. Tiktin, H. : *Gramatica română. Etimologia si sintaxa,* 3$^{e}$ édition revue par I. A. Candrea, Tempo, Bucarest, 1945, p. 151, § 353.

(16) Cf. Iordan, I. : *Stilistica limbii române,* Bucarest, 1944, § 218.

(17) *Op. cit.,* p. 106.

Cette question n'a pas manqué d'attirer l'attention des linguistes roumains. Vu que certains composés proviennent de locutions verbales dans lesquelles les noms comportent un article indéfini (*a căta ceartă* > *cată-ceartă* ; *a păpa lapte* > *papă-lapte* ; *a tăia frunze la cîini* > *taie-cîinilor-frunze* ou *taie-frunze-la-cîini*), I. Iordan explique les autres par l'analogie ([18]).

Pourtant, comment prouver que ces vocables sont antérieurs à la création des autres noms composés, bien plus nombreux, formés à partir de locutions verbales qui impliquent un nom déterminé ? Une partie de ces locutions sont encore vivantes : *a încurca lumea* > *încurcă-lume* ; *a căsca gura* > *cască-gură* ou *gură-cască* ; d'autres, plus nombreuses, sont maintenant rares ou inexistantes : **a pierde vara* > *pierde-vară* ; **a tîrîi brîul* > *tîrîie-brîu* ; **a frige lintea* > *frige-linte* ; **a linge blidele* > *linge-blide* ; **a zgîria brînza* > *zgîrie-brînză*, etc.

Le nombre de ces derniers composés étant indiscutablement plus élevé, on se serait plutôt attendu à ce que l'analogie opère en sens inverse, même si les créations comportant un nom non-déterminé étaient réellement plus anciennes.

Enfin, l'absence de l'article défini dans les composés où le nominatif-sujet précède le verbe (*meşter-strică, soare-răsare, soare-apune, Apă-botează* > *Bobotează*) reste tout à fait inexplicable. Aussi F. Ciobanu et F. Hasan rejettent-elles à juste titre le principe de l'analogie et concluent en affirmant que « [. . . ] l'absence de l'article dans les composés de ce genre pourrait être due au maintien d'un état des choses plus ancien concernant l'emploi de l'article indéfini » ([19]). Mais, cette supposition n'étant étayée par aucun exemple concret, l'on est en droit de se demander à quel état des choses elles se réfèrent.

Quoi qu'il en soit, cet effacement de l'article offre un argument puissant en faveur de la thèse du déverbatif défendue par Marouzeau, qui propose de voir dans ces noms composés une union d'éléments extérieurs au paradigme, par conséquent hors discours.

Dans le peu de lignes qu'il consacrait à la question, Darmesteter émettait l'hypothèse que tous les vocables de ce type auraient pour

(18) Iordan, I. : *op. cit.*, §§ 218-219.
(19) Cf. Ciobanu-Hasan, *op. cit.*, p. 107 (notre traduction).

point de départ *cacă-frică,* adaptation de l'italien *cacasangue.* Cette opinion semble toutefois peu acceptable. La série des inanimés — nous l'avons vu — consiste en emprunts au français. Or, de toute évidence, nous sommes ici en présence de créations populaires. (Ciobanu et Hasan les considèrent comme des formations de langue parlée). Leur abondance dans l'œuvre de Creangă s'explique précisément par la langue très particulière qu'il emploie Certains termes proviennent d'expressions religieuses, d'autres sont tirés du folklore. A la seule exception de *zgîrie-nori* ([20]), ces mots sont des animés, péjoratifs pour la plupart, ridiculisant les paresseux, les avares et les niais. Bien qu'on puisse trouver des termes à signification semblable en français et en italien, il est impossible d'établir ici, comme dans le cas des inanimés, une correspondance directe modèle - emprunt. Cela semble corroborer l'hypothèse d'une vraie production locale, production qui, pourtant, s'est arrêtée depuis longtemps. Le roumain contemporain ne semble plus créer de vocables sur ce modèle ([21]). Il est difficile de comprendre pourquoi le roumain n'a pas tiré un meilleur parti d'un moyen de composition lexicale si pittoresque et si expressif et qui a produit dans le passé des termes si largement usités encore aujourd'hui.

Haïfa. Charlotte SCHAPIRA

(20) Ciobanu-Hasan mentionnent aussi *apără-roată* et *trece-bandă* (également calqués sur des modèles étrangers) que nous n'avons pas pris en considération parce qu'ils appartiennent à des langages spécialisés.

(21) Cette structure n'est même pas citée dans le chapitre que Ciobanu-Hasan consacrent à la productivité actuelle des différents moyens de composition lexicale.